

**Lycée Ste-Croix & N.-Dame DOA.**  
**Avenue Paul Brien 4 4280 Hannut**

**Début décembre 2018.**  
**T. 019/519.500**  
**COMMUNICATION N°4.**

A la bonne attention des parents des élèves du DOA-Lycée.

Il est (*déjà?!*) venu le temps de vous communiquer le calendrier et les modalités pratiques d'organisation de cette fin de trimestre par la présente communication dont nous vous invitons à prendre attentive connaissance.

### **1. Les cours.**

Les cours sont assurés selon l'horaire régulier journalier jusqu'au mercredi 12 décembre à midi. Des épreuves d'examens sont certes programmées hors session (*se reporter à l'horaire des examens sur [www.lyceehannut.be](http://www.lyceehannut.be)*), mais elles s'inscrivent dans l'horaire habituel. Rappelons le principe qui veut que toute forme de présession et/ou de test/interrogation faisant l'objet d'une évaluation est formellement proscrite à partir du jeudi 6 décembre (*soit la semaine qui précède la session*) pour toutes les disciplines qui organisent un examen hors ou en session (ndls/anglais exceptés).

### **2. Une journée écourtée: le mardi 11-12.**

Afin de libérer du temps pour la préparation de l'épreuve hors session du lendemain, et afin de libérer, pour les équipes professorales PIA, un espace-temps destiné à l'élaboration des Plans individualisés n°2 (dont il sera fait état en Conseils de classe de fin de trimestre), les cours du mardi 11 prennent fin à 14h.35. Avec l'accord des parents, les élèves peuvent donc quitter l'établissement à cette heure-là. L'école demeure bien évidemment ouverte et accueille toutes celles et ceux qui n'auront pas pu bénéficier de ce départ anticipé. Si un contrôle de présence est souhaité, les parents sont invités à prendre contact avec l'« Accueil » (L. Krüger 019/ 519.500).

### **3. La session des examens.**

Elle débute le jeudi 13 pour se terminer le mardi 18 décembre. Au terme de l'épreuve écrite du jour (voir horaire), les élèves peuvent, avec l'accord des parents, quitter l'établissement. L'école demeure cependant bien ouverte et accueille toutes celles et ceux qui n'auront pas pu bénéficier de ce départ anticipé. Si un contrôle de présence est souhaité, prendre contact avec l'Accueil (L. Krüger).

Pour ce qui concerne le test oral ndls ou anglais, se référer à l'horaire établi par le professeur titulaire du cours et se présenter sur place 5 minutes avant l'heure programmée. S'il y a un temps d'attente, celui-ci s'effectue en salle d'étude. Au terme de tout test oral situé en session, l'élève est invité/e à quitter aussitôt l'établissement.

En session, l'après-midi est consacré à l'étude au domicile des examens prévus pour le lendemain. Cependant, il est possible de bénéficier d'une étude surveillée à l'école même durant les après-midis de la session, selon l'horaire suivant:

12h.00 - 12h.55: repas de midi & récré sur le site de l'école.

[attention: pas de service sandwiches, ni de repas chauds]

12h.55 - 14h.35: temps d'étude.

14h.35 - 14h.50: pause et récréation.

14h.50 à 15h.40 ou 16h. ou 16h.15: temps d'étude [*selon le cas*]

[attention: pas d'étude accompagnée en session]

Si vous souhaitez bénéficier de cette option, merci de faire parvenir à l' " Accueil " (L. Krüger) le Formulaire d'inscription en annexe 1.

*NB. Il est bon de savoir que la fin des examens et/ou la remise des Bulletins ont parfois servi de prétextes à des débordements festifs étudiantins d'un goût douteux dans Hannut. A cet égard, rappelons qu'à partir du mardi 18 9h.30 ou 10h.30, les élèves se trouvent sous la seule responsabilité des parents (sauf vendredi 21 de 10h.45 à 12h: voir point 6 ci-dessous).*

#### **4. Le dispositif "élèves à besoins spécifiques".**

Les élèves réputés à besoins spécifiques (EBS) pour lesquels une Convention appuyée par un diagnostic de spécialiste a été conclue, bénéficient des *aménagements raisonnables* lors de la passation des tests (tels qu'ils sont énoncés dans le Carnet d'évaluation intégré au JDC).

#### **5. Les Conseils de classe & de guidance.**

Préludes obligés à l'élaboration des Bulletins de la Période 2, ces réunions de professeurs auront lieu pour la plupart la journée du jeudi 20, le mercredi 19 étant réservé au parachèvement des corrections et à l'encodage des résultats. Les cours sont donc suspendus ces deux jours-là (*les élèves sont en congé*).

## **6. La remise des *Bulletins*.**

Tous les élèves sont tenus d'être présents au Lycée le vendredi 21 de 10h.45 à 12h.: titulaires et cotitulaires leur fixent un rendez-vous d'une heure en classe à partir de 11h. pour une animation de Noël en deux temps: 1. l'opération de solidarité *Le Cartable de Noël pour Madagascar* (des élèves de la classe sont invités à se présenter avec du petit matériel scolaire pour équiper un sac, qui sera convoyé et remis par une ancienne du Lycée -Odile Leloup- en stage de formation sur place; 2. le traditionnel partage de Noël (des élèves de la classe sont invités à se présenter avec de quoi sustenter et rafraîchir leurs condisciples en toute convivialité). Toute cette organisation a été conçue et préparée par les élèves de l'Atelier Projet 2S. des classes I/J., avec la coordination des titulaires. Ensuite, il y aura... quand même la remise des *Bulletins de la Période 2.*

**Info importante cependant:** pour tout qui, vendredi 21, est amené à respecter l'horaire habituel de cours (présence dans l'école dès 8h.25) et pour celles & ceux qui souhaitent partager un bon temps de convivialité entre condisciples, la *dream team* de l'Atelier Projet 2S. des classes G/H. propose un **Super Ciné Déjeuner** dès 8h.30: soit un petit déj. de saison suivi de la projection d'un film d'ambiance Noël (choix entre 5 films). Tout cela passe bien sûr par une réservation préalable (2€ pour le P'tit déj, et choix du film) auprès de l'équipe organisatrice toutes les récréés du matin de cette semaine.

NB. Les *Bulletins* des élèves absents seront disponibles à *l'Accueil* entre 13h. et 16h. Aucune *Farde* ne sera remise à tierce personne en dehors de cette tranche horaire: il ne peut pas y avoir de traitement de faveur pour un absent vis-à-vis des présents.

**7. La rentrée des classes pour le 2me trimestre:** le lundi 7 janvier, 08h. 25.

## **8. La Réunion de parents.**

Cette réunion qui ponctue vraiment le 1er trimestre aura lieu le vendredi 11 janvier, de 15h. à 18h.30, sur le site du Collège D2/3 Route de Namur: voir l'annexe 2. Sur requête, ce peut être l'occasion de visionner les copies des épreuves d'examens. Les cours sont donc suspendus ce jour-là à 14h.35. Au besoin, comme chaque fois en pareille situation, un accompagnement éducatif est assuré au-delà et un contrôle de présence possible (voir L. Krüger 019/ 519.500).

Avec nos vœux pour une fructueuse session d'examens, un Noël vécu dans la paix, d'heureux moments partagés dans les temps de fête et un lumineux démarrage 2019, nous vous assurons de notre considération tout acquise.

B. Doyen & JM. Dejonghe, équipe de direction DOA.

**Un tableau synoptique des échéances proches à prendre en considération.**

Lundi 10 et mercredi 12 décembre:	Epreuves d'examens hors session.
Mardi 11 décembre:	Fin des cours à 14h.35.
Du 13 au 18 décembre:	Session des examens.
Mercredi 19 & jeudi 20 décembre:	<u>Conseils de classe</u> [cours suspendus]
Vendredi 21 décembre 10h.45-12h.	Remise des <u>Bulletins P2</u> Action/animation de Noël [dans les classes]
Lundi 7 janvier:	Rentrée des classes du 2 <sup>me</sup> trimestre.
Vendredi 11 janvier:	<u>Réunion de parents n°2</u> . 15h. - 18h.30. [fin des cours à 14h.35]

+++++

Lycée Ste-Croix & N.-Dame DOA  
4280 Hannut

Avenue Paul Brien 4  
019/519.500

## Formulaire d'inscription.

Je/Nous soussigné(e)(s) M./Mme .....,  
parent(s)/responsable(s) de l'élève ..... de la classe de .....,  
n° tél./gsm de contact ....., souhaite/-ons son inscription à l'étude  
surveillée organisée par l'école les après-midis de la session des examens de  
décembre 18:

- O. étude tous les après-midis (du jeudi 13 au lundi 17 inclus)
- O. étude uniquement l(es) après-midi(s)
  - O. du jeudi 13
  - O. du vendredi 14
  - O. du lundi 17
- O. sortie de l'école en fin d'après-midi à
  - O. 15h.40
  - O. 16h.00
  - O. 16h.15
- O. je souhaite un accueil/encadrement au-delà de la session d'examens.  
A cette fin, je prendrai contact avec L. Krüger (019/519.500)  
pour en définir besoins et modalités pratiques d'organisation.

Le présent formulaire est transmis à l' "Accueil" (L. Krüger) pour information et suivi.

Date: .....

Signature: .....

N.B. L'inscription d'un élève à l'étude de l'après-midi implique nécessairement sa présence obligatoire à l'école pour le repas et pour la récréation du temps de midi. En d'autres termes:

1. aucune sortie autorisée pendant midi, pour quelque prétexte que ce soit.
2. l'élève inscrit(e) se présente à l'école avec son casse-croûte de midi préparé à domicile (*pas de service sandwicherie ni de repas chauds*), ainsi que... tous les documents nécessaires à la studieuse préparation des examens du lendemain.
3. le contrôle des présences est effectué en Salle d'étude à 12h.05.

## REUNION DE PARENTS N°2.

Vendredi 11 janvier 19. De 15h. à 18h.30.

Site du Collège D2/3 de la Route de Namur.

Sans doute, au terme d'un premier trimestre ponctué par une session d'examens, un temps d'échanges avec l'équipe éducative s'avère-t-il bienvenu pour un bilan du chemin parcouru jusqu'ici et une vision prospective de l'itinéraire à parcourir au second semestre.

Nous nous proposons de reproduire le canevas d'organisation de la réunion d'octobre. A titre de rappel, tous les entretiens individuels ont lieu sur réserve, selon trois modes d'opération distincts à votre discrétion.

**1. la formule la plus simple:** l'entretien est réservé par téléphone à l' « Accueil ». S'adresser à L. Krüger au 019/519.500. La réservation s'effectue en jours scolaires ouvrables, de 8h.45 à 11h.45 et de 13h.30 à 15h.30. Elle est ouverte en date du lundi 7 janvier et clôturée le vendredi 11 à 10h.

**2. la formule la plus compliquée:** l'entretien est réservé en ligne sur internet. La procédure à suivre dans ce cas a été explicitée dans une communication spécifique qui figurait dans la Farde de Bulletin remise le 19 octobre. Veuillez svp vous y reporter. La réservation en ligne est accessible dès samedi 5-1, 9h.

**3. la formule « last minute »:** l'entretien est réserve sur place au moment même, au poste Info-Accueil situé bien en vue dans le hall d'entrée du site Collège. Ce poste Info-Accueil qui centralise tous les plannings des rencontres de tous les professeurs permettra aux parents d'organiser rationnellement leur réunion en évitant courses éperdues dans les couloirs et vaines attentes. Un document attestant réservation *in situ* leur sera délivré par un responsable de l' Info-Accueil, à remettre au professeur en début d'entretien.

Afin de garantir au plus grand nombre la possibilité d'une rencontre et pour assurer les conditions de sa faisabilité, il est instamment demandé lors des réservations par téléphone:

1. de limiter à trois le nombre d'entretiens sollicités;
2. de respecter scrupuleusement l'horaire de rendez-vous établi;
3. de s'en tenir strictement à une durée de dix minutes par entretien;
4. de s'octroyer un espace-temps de 10 minutes entre chaque entretien pour éviter courses échevelées contre la montre et décalages subséquents dans le timing;
5. de bien vouloir au moment de la réservation par téléphone, afin d'en garantir efficacité et rapidité: décliner distinctement votre identité; renseigner votre numéro de téléphone de contact; mentionner avec précision les nom, prénom et classe de l'élève pour lequel un rendez-vous est sollicité; identifier nommément la personne souhaitée (ne point se satisfaire d'une vague formule du type: "*le prof. de math de ma fille*").
6. d'avoir le tact de nous renseigner, par téléphone, un empêchement impératif de dernière minute, afin de libérer un espace de rendez-vous éventuellement utile pour autrui.

Vous est-il impossible de prendre part à cette réunion du vendredi 11 janvier? Ou les circonstances rencontrées sur place ne vous ont-elles pas permis de rencontrer le professeur voulu?

Relayez donc votre souhait d'un contact auprès de l' "Accueil" (L. Krüger) ou de la direction (B. Doyen & JM. Dejonghe), qui vous mettront en communication avec le professeur requis: par un contact téléphonique de sa part et, s'il y a lieu, par un entretien organisé à l'école même selon réciproque convenance.

Enfin, un certain nombre de professeurs travaillent sur les deux sites. Il convient dans ce cas, si et seulement si la réservation s'effectue par le canal téléphonique, de réserver l'entretien sur le site où le professeur exerce la majorité de ses heures de cours. Il faut donc téléphoner à l'Accueil du Collège D2/3 (019/519.450 M. Aldenhoff) pour réserver un entretien avec les professeurs suivants: A. Barnich, AC. Bastin, F. Depreter, C. Dullaers, G. Duchesne-T., K. Lannoy, E. Médart, F. Noël, B. Powroznik & Ch. Quoilin.

NB. Eventuelles possibilités de parcage: cour et parking du Lycée, cour et parkings du Collège, le long des chaussées de Namur et de Crehen.

+++++

## **Session d'examens : mode d'emploi.**

La réglementation en vigueur pour un 1er Degré comme le nôtre limite à 18 jours ouvrables sur une année le temps à consacrer aux sessions d'examens, Conseils de classe, remises des Bulletins et autres Réunions de parents.

Malgré cette contrainte extrêmement stricte, notre Communauté scolaire a réaffirmé dans son Projet d'établissement son attachement au maintien des sessions des examens de Décembre et de Juin pour tous les élèves; il ne faut voir là ni traditionalisme atavique, ni même absolue nécessité pour une évaluation correcte (*laquelle doit s'effectuer idéalement de façon "continue", tout au long de l'année*); mais nous croyons avec force dans la valeur pédagogique formatrice de pareilles épreuves.

Cependant, il a bien fallu adapter l'organisation aux impératifs ministériels en réservant la session aux disciplines qui représentent un fort volume horaire hebdomadaire. Les autres disciplines ou activités complémentaires font l'objet d'une évaluation continue qui transparaîtra dans le Travail journalier.

Par conséquent, les choses étant ce qu'elles sont pour les raisons que l'on sait, il importe de s'y préparer au mieux, afin de se donner toutes les chances de franchir au mieux l'obstacle, l'épreuve que représente toujours une session.

Le présent document vise donc à conscientiser élèves, parents et professeurs pour

- *une préparation minutieuse et précoce des examens, vécue sereinement, avec des notes & des documents complets, soignés, ordonnés, lisibles;*
- *une organisation et une planification précise de son temps d'étude, selon un horaire de travail régulier auquel se conformer;*
- *une stratégie bien élaborée et adaptée pour chaque épreuve;*
- *un environnement propice, incitatif et motivant pour une étude et un travail scolaires dans des conditions optimales.*

**A ces conditions, le défi pourra être heureusement relevé; nul doute que les compétences ainsi acquises en termes de méthode et d'investissement au travail scolaire seront prometteuses de succès à venir dans la suite du cursus scolaire de chacun(e). Tels sont en tout cas nos objectifs et nos espoirs...**

+++++